



COMITE DEPARTEMENTAL HERAULT
Maison Départementale des Sports ZAC Pierresvives
907, rue du professeur Blayac
34196 MONTPELLIER cedex 5
Site du CODEP34 : <http://herault.ffct.org>



Compte-rendu de la réunion en visioconférence du Samedi 17 février 2024 à 18h.

Présents : M. Artiaga, M. Clamouse, J. Clamouse, F. David, O. Duchez, G ;Estopina, JP Legay, D. Molina, P. Pierrot, B. Sanchez.

Absents excusés : R. Baldellon, C. Arnold

Absent : C. Durand

Il est noté qu'il s'agit avec l'AG du 18 novembre 2023 et la réunion du 10 décembre 2023 de la troisième absence non justifiée de C. Durand.

Conformément à l'article 21 du règlement intérieur il est donc considéré comme démissionnaire. Un courrier lui sera adressé par le Président du Codep pour lui confirmer qu'il ne fait plus partie du comité.

La réunion débute à 18h.

1- La Vélocio 2024

JP Legay fait un résumé de la réunion préparatoire qui a eu lieu à la Mairie de Lamalou les Bains mardi 13 Février 2024.

La mairie de Lamalou les Bains et Hérault Sport continuent à nous apporter une aide importante.

Quelques points restent à évoquer :

*Le GMO nous a adressé le devis pour 3 motards. Ce devis est accepté. Son montant est de 210.00€

JP Legay va retourner le devis signé à GMO , et P. Pierrot fera sur le compte de GMO, un virement de 25% soit 52.50€, selon le RIB fourni.

*Les jerricans :O. Duchez confirme que le RAC MIREVAL nous mettra à disposition les jerricans avec robinet pour une capacité totale de 100 litres, B. Sanchez se chargeant des jerricans au point de départ à Lamalou les bains.

*Les barrières pour le sommet du col :Hérault Sport nous mettra à disposition une remorque avec les barrières. A ce jour on ne sait pas si le personnel d'Hérault Sport pourra monter ces barrières à Pierre Plantée. En cas d'impossibilité la remorque sera stockée aux ateliers municipaux de Lamalou les bains et c'est J. Clamouse qui se chargera de les monter au sommet du col.

* les membres du Codep présents :

Nous avons estimé les personnes nécessaires à 14 soit 4 au départ et 10 au sommet du col.

A ce jour 10 membres du Codep nous ont confirmé leur présence.

Il s'agit de : M. Artiaga, C. Arnold, R. Baldellon, M. et J. Clamouse, F. David, O. Duchez, G. Estopina, JP Legay, B. Sanchez.

*Le ravitaillement :

Pour en avoir discuté avec B. Sanchez ,JP Legay propose que l'on prenne contact avec un supermarché pour faire un achat groupé des denrées nécessaires avec une location d'un véhicule réfrigéré.

B. Sanchez va prendre contact avec le Super U de Roujan pour prendre rendez-vous et discuter des conditions tarifaires.

*La communication : l'accent a été mis sur une communication dynamique afin de toucher le plus grand nombre de cyclistes et de vététistes du 34 et de l'Occitanie , la Vélocio ayant depuis cette année le label National.

2- Le Trèfle 2024 :

Cette année le Trèfle devrait avoir lieu à Grabels sur les installations du VTT L'AVY

La discussion s'est rapidement engagée sur la reconnaissance par la FFCT des diplômes fournis par S. Vallée et une personne du club « Pignon Libre Védasien ».

Ces documents ont été transmis en novembre à la DTN de la Fédération, mais à ce jour et malgré des relances , toujours pas de réponse !

Cette situation est préjudiciable à la création d'une école de Vélo à Grabels par le VTT L'AVY

J. Clamouse demande à P. Pierrot pour le PLV et à B. Sanchez de lui fournir très rapidement copie des diplômes de ces deux personnes et un projet de lettre qu'il adressera directement à M. Cano Présidente de la FFCT afin de rapidement faire valider ces diplômes et débloquer cette situation.

3- La formation :

F. David à mis en place un calendrier des formations pour le premier semestre 2024

La seule formation qui à ce jour a retenu l'attention des licenciés est la « formation mécanique », alors que nombres des dirigeants des clubs auraient besoin de suivre les formations dirigeants et sécurité en particulier.

F. David va relancer les licenciés une nouvelle fois.

4-La foire de printemps de Montpellier du 15 au 18 mars 2024 :

Comme l'année dernière cette foire aura lieu au Parc des Expositions de Montpellier. Le Codep y tient un stand et G. Estopina lance un appel aux bénévoles pour leur donner un coup de main à lui et à C. Arnold.

O. Duchez, M. Artiaga et F. David se sont proposés et G. Estopina fait établir un planning des permanences en fonction des disponibilités de chacun.

5-Ensemble à Paris 2024 :

J. Clamouse y participera avec le club de Cessenon sur Orb (en tout 8 à 9 personnes)
Au niveau de la France il y aurait environ 1500 inscrits

6- Inventaire du matériel :

B. Sanchez est chargé de faire un inventaire précis du matériel dont le Codep est propriétaire et de définir précisément où il se trouve.
Il va à ce sujet consulter tous les membres du Codep

7- Questions diverses :

G. Estopina avait il y a quelque temps lancé une consultation pour un séjour aux Quatre Vents. Peu de membres ont répondu à ce jour. Il demande aux retardataires de le faire rapidement. On s'oriente vers un séjour au mois de septembre.

J. Clamouse propose que ce séjour soit l'occasion de présenter les résultats et les propositions de la CPA

Fin de la réunion à 19h30

hors réunion : Jacques Clamouse a relancé la DTN suite au sujet concernant les diplômes de Sophie Vallée et d'un moniteur du PLV. Une réponse a été faite le 19/02/2024 par la DTN, Isabelle Gautheron ,qui devrait lever tous les doutes sur les difficultés rencontrées pour la validation des diplômes. Il est URGENT de déclarer les PAJ en EFV. Toutes ces informations sont transmises aux personnes concernées.

Le Président J. Clamouse



Le secrétaire JP Legay

